



V3 – 13/03/25



### Admission

#### Qualités requises

- Avoir du sang-froid, des réflexes et un sens aigu de la sécurité dans la conduite de grosses machines
- Être rigoureux et polyvalent
- Aimer la conduite d'engins et la mécanique

#### Démarches

- Contacter le service apprentissage/CAD
- Entretien individuel et personnalisé
- Aide à la recherche d'une entreprise d'accueil



### Contenu de la formation

#### Epreuves professionnelles

- EP1 : Etude et préparation d'une intervention
- EP2 : Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant (dont Prévention-Santé-Environnement) CACES® R482 cat. A-B1-C1-C2-D-E
- EP3 : Réalisation de travaux spécifiques CACES® R482 cat. A-B1-C1-C2-D-E

➤ Formation de conduite sur simulateur et en situation réelle sur site carrière

#### Epreuves générales

- EG1 : Français - Histoire-géographie - Enseignement moral et civique
- EG2 : Mathématiques – Physique Chimie
- EG3 : Education physique et sportive
- EG4 : Prévention Santé Environnement
- EG5 : Langue vivante étrangère



### Missions en entreprise

- Prendre en charge, préparer au transfert, déplacer tout type d'engin
- Équiper tout type d'engin de ses outils
- Extraire des matériaux en carrière et sur chantier
- Terrasser et remblayer une tranchée
- Réaliser un décaissement, une plate-forme en déblai
- Transporter, vider, stocker des matériaux
- Maitrise du guidage laser 2D/3D
- Réaliser un remblai, une plate-forme en remblai
- Réaliser une chaussée, un revêtement bitumineux ou graveleux
- Réaménager un site
- Entretien des matériels et engins de chantier
- Prendre en charge un dysfonctionnement de l'engin



### Objectifs de la formation

Être capable :

- d'organiser son poste de travail
- savoir lire, analyser, décoder les plans de terrassement et les documents techniques
- d'exécuter des travaux de terrassement, d'extraction de matériaux, de préparation des sols et de nivellement, en respectant la sécurité des personnes et des biens
- assurer l'entretien, la maintenance et les dépannages simples



### Validation de la formation

Cette formation est validée par le diplôme de **CAP Conducteur d'engins travaux publics et carrières**, de niveau 3.



## Type de contrat et conditions d'admission

|  |   |
|--|---|
| Durée  | 2 ans   |
| Validation blocs de compétences                                      | Non   |
| Equivalence  | Formation diplômante de niveau 3.   |
| Suite de parcours et débouchés                                       | <p>Poursuite des études en 1 an avec une mention complémentaire (MC) ou en 2 ans en bac professionnel ou en brevet professionnel (BP).</p> <p>Le conducteur est un ouvrier qualifié chargé de conduire tout type d'engins. Il travaille sous la responsabilité d'un chef d'équipe ou de chantier au sein d'une entreprise routière, de canalisations, de terrassement ou de carrières.</p> <p><a href="https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37891/">https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37891/</a></p> |
| Délai d'accès  | Délais liés à l'instruction et à la validation du dossier d'inscription.  |
| Prérequis  | Aucun   |
| Contact  | service-apprentissagecad@cma-gers.fr  |
| Méthodes mobilisées  | Présentiel  |
| Accessibilité aux personnes handicapées                              | Contactez le référent handicap : r.steyskal@cma-gers.fr   |
| Modalités d'évaluation   | Examen ponctuel ou contrôle en cours de formation   |
| Prérequis au contrat d'apprentissage                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- 17 à 29 ans révolus</li> <li>- Sans limite d'âge pour les travailleurs handicapés (RQTH)</li> </ul>  |
| Prérequis au contrat de professionnalisation                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- 17 à 25 ans révolus</li> <li>- A partir de 26 ans : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Demandeurs d'emploi de 26 ans et plus</li> <li>o Bénéficiaires du RSA (Revenu de solidarité active)</li> <li>o Bénéficiaires de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH)</li> </ul> </li> </ul>  |
| Unités accessibles par mobilisation du CPF ou financement individuel | Tous les salariés et demandeurs d'emploi de plus de 18 ans  |
| Tarif  | <p>9500 € / an</p> <p><b>Prise en charge complète pour un contrat d'apprentissage</b><br/> <b>Prise en charge partielle ou totale pour tout autre dispositif selon la situation et le statut du candidat : nous consulter</b></p>   |

Nom du certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

Date d'enregistrement de la certification : 01/12/2022

